

ÉDITION OCTOBRE 2019 #8



L'Agglo le Mag

LE MAGAZINE DE L'AGGLOMÉRATION
de SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

LA GRANDE-FOSSE



L'agglo.



Saint-Dié ^{des}
vosges

ACTUALITÉS > ÇA S'EST PASSÉ SUR NOTRE TERRITOIRE



1

#1 « Maurice Ehlinger - La création en action »

Cet été au Musée Pierre-Noël de Saint-Dié-des-Vosges, une très belle exposition consacrée à Maurice Ehlinger (1896-1981) a permis de découvrir ou mieux connaître cet artiste déodatien, peintre et sculpteur. Des paysages mais aussi des nus et des portraits familiaux illustrent sa devise : « De mon labeur, Beauté et Vérité seront. »



2

#2 Carine Pillet, Directrice Générale des Services mutualisés

Carine Pillet occupe désormais le poste de Directrice Générale des Services de la Ville et de l'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges. Précédemment magistrate financière à la Chambre Régionale des Comptes, Carine Pillet succède ainsi à Bruno Didier appelé à assurer le développement du Syndicat du Pays des Lacs de Pierre-Percée.



3

#3 Les Journées d'Études Vosgiennes

La présentation des actes des Journées d'Études Vosgiennes a été réalisée le 11 septembre dernier à la salle des fêtes Edmond-Cunin à Étival-Clairefontaine. L'ensemble de ce précieux travail de recherche et de regroupement d'informations portera ses fruits.



4

#4 36^e édition des Journées Européennes du Patrimoine

L'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges est une mine de trésors architecturaux, artistiques, historiques, industriels, naturels... sur laquelle cette nouvelle édition des Journées Européennes du Patrimoine a porté un bel éclairage. De quoi satisfaire un public de plus en plus nombreux à admirer, à s'étonner parfois, des richesses patrimoniales du territoire.

Directeur de la publication : David Valence
Rédaction, illustrations, réalisation technique, photographies : service Communication
Impression : l'Ormont imprimeur - 03 29 56 17 59
 www.ormont-imprimeur.com - Saint-Dié-des-Vosges
Charte graphique : DargDesign - 06 09 53 52 46
 www.dargdesign.com - Anould
Diffusion : Médiapost

ÉDITO > LE MOT DU PRÉSIDENT

Au regard de la réglementation électorale, l'édito du Président est suspendu.

**AU SOMMAIRE****#04 > AVANCER**

- Cœur de ville : La Boussole s'active !
- L'eau et l'assainissement : future compétence de l'Agglomération

#08 > DÉVELOPPER

- Création et reprise d'entreprise : ces structures qui vous accompagnent
- Patrimoine : Pierre-Percée, le château consolidé et valorisé

#12 > VIVRE ENSEMBLE

- PLUiH : vous avez la parole !
- Petite-enfance : le RAM, partenaire des familles et des nounous

#16 > UNE COMMUNE DANS L'AGGLO

- La Grande-Fosse

#18 > LES TEMPS FORTS

- Collecte sur la Reconstruction, actualités du Conservatoire Olivier-Douchain, les fêtes de fin d'année...

#20 > PORTRAIT

- Régis Baradel





CŒUR DE VILLE LA BOUSSOLE S'ACTIVE !

La friche administrative de ce qui fut autrefois la Chambre de Commerce et d'Industrie, le Tribunal de Grande Instance et le Commissariat de police n'est déjà plus qu'un souvenir. Après seulement quelques mois d'ouverture du chantier, le projet porté par la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges de créer un pôle culturel d'un total de 4 800 m² regroupant la médiathèque et l'Office de Tourisme se concrétise au regard de tous. Après six mois de travail consacrés au désamiantage et à la suppression d'éléments permettant de libérer l'espace intérieur, dès le début de cet été, l'entreprise déodatienne Batico a entrepris une seconde phase en s'attaquant au gros œuvre et à la démolition d'éléments béton. Sous les coups de boutoir des engins pas moins de 708 m² ont été dégagés.

Le suivi du calendrier

Une première étape fixée au 29 juin 2019 avec la fin des prêts de documents a été franchie sans heurt à la médiathèque Victor-Hugo.

Après une période transitoire durant laquelle l'établissement de la rue Saint-Charles à Saint-Dié-des-Vosges est resté ouvert de façon à permettre le retour des documents empruntés, tout en autorisant la consultation des médias, la structure a définitivement fermé ses portes le 6 octobre dernier.

Vous souhaitez emprunter à nouveau ? Les autres médiathèques du réseau de l'Agglomération sont accessibles : Jean-de-la-Fontaine à Saint-Dié-des-Vosges, médiathèques d'Étival-Clairefontaine, de Senones, de Raon-l'Étape, de Fraize. Vous pouvez également profiter de la bibliothèque de l'UT de Saint-Dié-des-Vosges.

Une astuce : pendant la période de fermeture, utilisez la mallette numérique ! A partir du moment où vous êtes inscrit dans l'une des médiathèques du réseau, cet outil simple et pratique vous permet d'accéder à une plate-forme de ressources en ligne. Des livres numériques, de la presse en ligne, des tutoriels, des jeux, des méthodes d'apprentissage de langues, des BD...

Renseignements au tél. 03 29 51 60 40.

Le travail se poursuit par la création d'un sous-sol de 650 m destinés aux archives. Sécurité oblige, des sondages complémentaires ont été réalisés au niveau des semelles sous les poteaux, en attente du retour des bureaux d'études pour une solution qui permettra de renforcer les fondations.

Côté jardin, de grandes baies sont ouvertes sur un large parvis. En l'état de l'avancement, on peut déjà imaginer la future verrière centrale destinée à couvrir la cour sur 360 m². En revanche, toute la complexité de ce vaste projet a été pour le cabinet d'architectes Dominique Coulon & Associés de s'appliquer à préserver l'ossature et la qualité de la physionomie architecturale de ce bâtiment situé en centre-ville et au centre de l'Agglomération.



Médiathèque : un travail de bénédictin !

Avec quelque 70 000 documents, livres, BD, CD, DVD et même des instruments de musique accessibles, c'est une véritable mine de connaissances et de perles qui sera proposée au public à La Boussole. Les documents de la médiathèque Victor-Hugo qui seront conservés (environ 20 000 sur les 48 000 actuellement) seront enrichis de 50 000 nouveautés.

Catherine Wiart, directrice des médiathèques de l'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, et les équipes en fonction ont déjà réceptionné plusieurs milliers de documents. Ils effectuent un travail gigantesque, car après acquisition des documents, réception et vérification des commandes, il est nécessaire de répertorier le tout avant de créer des fiches d'identité informatisées et d'apposer les vignettes de cotation par indication de couleur.

En charge du patrimoine écrit, Alexandre Jury et son équipe ont pour mission de conserver, valoriser, numériser et répertorier 100 000 documents ; Axel Armbrust et ses collègues sont, quant à eux, chargés de renouveler aux 3/4 les collections.

Catherine Wiart travaille sur les systèmes informatiques, le changement de logiciels sur toutes les bibliothèques du réseau de l'Agglomération, l'équipement de tous les documents anciens et nouveaux contre le vol et la politique de médiation numérique.

Une puce électromagnétique RFID, technologie d'identification, est apposée sur tous les documents dans le but de faciliter les prêts et le retour des emprunts ainsi que leur suivi statistique. Le tout est ensuite plastifié.

Et tout ceci n'est qu'un aperçu de l'ampleur de la tâche !



AVANCER >

L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT : FUTURE COMPÉTENCE DE L'AGGLOMÉRATION

Un changement dans la gouvernance des services d'eau et d'assainissement...

Les services d'alimentation en eau potable et d'assainissement des eaux usées sont historiquement gérés par les communes, soit directement par les services municipaux, soit de façon mutualisée au sein de syndicats regroupant plusieurs communes. Sur le périmètre de la Communauté d'Agglomération, 68 services sont compétents pour l'eau potable, 20 services le sont pour l'assainissement collectif et 6 pour l'assainissement non collectif.

Certains services ont choisi de déléguer la gestion de leurs services à un prestataire extérieur ; sont concernées les communes de Raon l'Étape, Saint-Dié-des-Vosges et Corcieux. D'autres gèrent en régie, ce sont les agents communaux, les secrétaires de mairie voire les élus municipaux qui interviennent dans la gestion technique, administrative et financière des services.

Cette organisation historique est modifiée par deux lois, la loi NOTRÉ (7 août 2015) et la loi Ferrand-Fesneau (3 août 2018), qui imposent le transfert de ces compétences «eau, assainissement et eaux pluviales urbaines» aux Communautés d'Agglomération au 1^{er} janvier 2020.

Le souhait du législateur est de permettre aux intercommunalités de réfléchir à la gestion de

l'eau à l'échelle d'un territoire plus vaste, d'améliorer la qualité du service rendu à l'utilisateur et d'accroître les capacités d'investissement afin de répondre notamment aux enjeux quantitatifs de la ressource en eau particulièrement présents sur certains secteurs de l'Agglomération. Aujourd'hui, il existe plus de 35 000 services d'eau et d'assainissement en France. Cet émiettement limite les capacités d'action et d'investissement et impacte directement la qualité et la quantité de la ressource en eau. Face aux phénomènes de sécheresse de plus en plus récurrents, la gouvernance du cycle de l'eau doit être abordée à l'échelon intercommunal afin de pouvoir mobiliser plus de moyens techniques et financiers et ainsi garantir un accès à tous.

Par délibération du 18 septembre 2018, la Communauté d'Agglomération a acté la nécessité de réaliser une étude préalable au transfert des compétences eau, assainissement et eaux pluviales urbaines sur son territoire.

Dans un premier temps, un diagnostic complet a été établi sur les aspects techniques, organisationnels et financiers de la gestion actuelle de l'eau et de l'assainissement. Ce travail a été réalisé en collaboration étroite avec les communes et les syndicats d'eau et d'assainissement, compétents en la matière. Dans un second temps, plusieurs scénarios possibles de prise de compétence par la Communauté d'Agglomération à court et long

termes ont été examinés afin d'assurer à la fois la proximité et la continuité du service aux usagers.

... entraînant peu de changements dans le quotidien des usagers

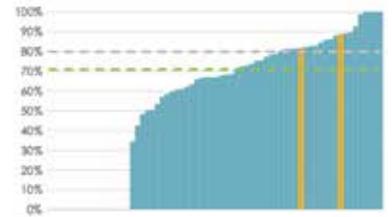
Par délibération du 6 mai 2019, la Communauté d'Agglomération a acté le transfert des compétences au 1^{er} janvier 2020. Il s'agit désormais de structurer les services au sein de l'administration de l'Agglomération, de poursuivre le partenariat engagé avec les communes pour garantir la continuité de ce service public.

Cette collaboration sera organisée par convention entre la Communauté d'Agglomération et les communes. Ainsi, pour les communes ayant signé cette convention de gestion, les agents communaux continueront d'assurer la gestion de proximité des services. Pour les syndicats d'eau et d'assainissement, la continuité de service public est organisée différemment. Les moyens matériels seront transférés à la Communauté d'Agglomération, les agents relevant de ces services intégreront les effectifs intercommunaux. La Communauté d'Agglomération assurera donc directement les services sur ces territoires.

Les modes de gestion actuels (régie, prestation de service ou délégation) sont maintenus tels quels.

L'eau potable sur le territoire de l'Agglomération

Rendement de distribution des réseaux



Une performance du réseau globalement acceptable, masquant des disparités fortes

16 services ne peuvent calculer de rendement. 32 services mentionnent des problèmes récurrents de fuites sur les réseaux

sources : ESPELIA

400

ressources de type souterraines



160 réservoirs
(soit 34 000 m³ de stockage)



100 unités de traitement
Traitements majoritaires :
neutralisation / désinfection



55 stations de pompage et surpresseurs



1 400 km de réseau
(dont 200 km d'adduction)



38 500 abonnés
3,6 Millions de m³/an facturés
~ 95 m³/an/abonné en moyenne

L'assainissement collectif sur le territoire de l'Agglomération



100 unités de traitement
(total ~ 67 000
Equivalents Habitants)



470 km de réseau
400 km de séparatif
70 km d'unitaire

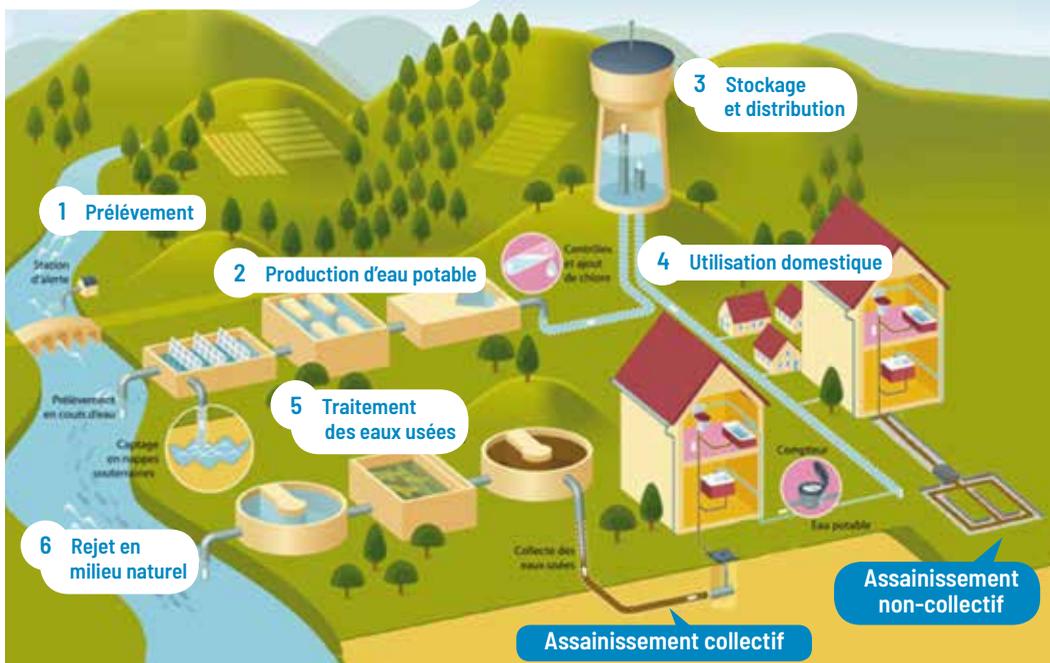


92 postes de refoulement sur réseau



27 740 abonnés
80% des abonnés en eau potable
~ 2 Mm³/an facturés
60% des volumes en eau potable
73 m³/an/abonné en moyenne

Le cycle de l'eau (le petit cycle)



L'assainissement consiste à collecter, transporter et traiter l'ensemble des eaux usées. Ces dernières sont rejetées par l'ensemble de la population, les industriels, les bâtiments publics, les hôpitaux, les commerces, les écoles, après utilisation. A la maison, ce sont les eaux du lave-vaisselle et de la machine à laver, de l'évier, de la salle de bain, des WC.

Pour les particuliers deux types d'installations existent :

- l'assainissement collectif dans les zones agglomérées (raccordé au réseau d'égouts publics, avec traitement des eaux usées dans une station d'épuration).
- l'assainissement non collectif (appelé aussi assainissement individuel ou autonome) pour toutes les maisons non rattachées au réseau public.

DÉVELOPPER >

CRÉATION ET REPRISE D'ENTREPRISE CES STRUCTURES QUI VOUS ACCOMPAGNENT



La Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges renforce l'accompagnement à la création/reprise d'entreprise et l'émergence de nouveaux projets par le soutien qu'elle apporte à sept structures complémentaires. Un soutien, financier notamment, qui s'inscrit dans le droit fil des engagements du Pacte régional Offensive Croissance Emploi.

Salon Go : c'est reparti !

Une demi-journée pour rencontrer une vingtaine d'acteurs de la création d'entreprise en un seul et même lieu, voilà ce que propose le Salon Go organisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie le **jeudi 21 novembre de 14 h à 18 h** à la Pépinière d'entreprises de Saint-Dié-des-Vosges, 15 rue du Petit-Saint-Dié.

Chambres consulaires, banques, experts comptables, notaires... aborderont avec vous tous les thèmes liés à la création d'entreprise, qu'il s'agisse des prêts à taux 0, du principe des

couveuses...

En avril 2018, la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges a signé avec la Région Grand Est le troisième Pacte Offensive Croissance Emploi (POCE) du territoire. Sur cette feuille de route dédiée au développement économique figurent quatre axes à renforcer :

- l'immobilier d'entreprise,
- la revitalisation des centres-bourgs,
- le développement de l'économie sociale et solidaire
- l'appui aux structures d'accompagnement à la création-reprise d'entreprise.

C'est sur ce dernier axe que repose le lancement, en juillet 2018, d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) par la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges. Objectif clair : booster l'emploi par la création de nouvelles activités en donnant des moyens supplémentaires aux structures d'accompagnement à la création-reprise

d'entreprises qui œuvrent sur le territoire.

Sept structures ont retenu l'attention de l'Agglomération, qui se répartissent une enveloppe de 128 500 €. De la sensibilisation aux ateliers, de l'idée au projet, de la recherche de financement à l'immatriculation et même après la création, le territoire dispose de tous les outils nécessaires à chaque moment clé du projet de création-reprise.

Au fil des prochains numéros de L'Agglo Le Mag, nous vous présenterons quelques-unes de ces structures. Pour commencer, nous avons fait le choix de la cohérence : la Pépinière d'Entreprises de Saint-Dié-des-Vosges et l'association ALEXIS proposent deux accompagnements complémentaires pour dessiner les contours du projet de création, tester son idée et avancer jusqu'à la création juridique de l'entreprise.

Pépinière d'entreprises Saint-Dié-des-Vosges et sa Région

Orientée vers l'accueil, la création et l'accompagnement d'entreprises liées à des activités industrielles innovantes et des services à haute valeur ajoutée et tout cela gratuitement, La Pépinière d'Entreprises de Saint-Dié-des-Vosges et de sa région vous accueille depuis 2011. Au-delà du simple hébergement en bureau ou atelier, c'est un ensemble de services et de conseils que l'équipe d'animation emmenée par son directeur Marc Duchet-Suchaux et sa présidente Nelly Mandray, pourra vous apporter. Sans oublier le laboratoire de fabrication numérique, FABLAB, outil complémentaire à la Pépinière et hébergé dans ses locaux, pour répondre à la demande de prototypage et la création d'objets numériques ou connectés. Les chiffres 2018 : 98 accueils de porteurs de projets, 39 accompagnements et 24 créations ou reprises. Depuis 2011, 400 emplois créés ou consolidés par les entreprises accompagnées et/ou hébergées par la Pépinière. Venez pousser la porte du 15 rue du Petit-Saint-Dié, à Saint-Dié-des-Vosges, ou appelez au 03 55 82 25 00 pour tout savoir sur les outils et l'accompagnement dont dispose la Pépinière. www.pepinieredentreprises88.fr



Présente depuis plus de seize ans sur le territoire de la Déodatie, l'association ALEXIS développe un ensemble de services en direction des créateurs d'entreprise et plus particulièrement de PME-TPE autour d'un métier central, celui d'accompagnateur de projet et de jeunes entreprises. En 2018, les interventions d'ALEXIS sur le territoire de la Déodatie auront permis d'aider à la création/consolidation de 64 emplois pour 37 entreprises, soit un ratio moyen de 1,7 emploi par entreprise soutenue. Le premier semestre 2019 confirme et amplifie ces données avec une augmentation de + 40 % de l'activité sur le territoire. Activités artisanales, commerciales, de services et même agricoles, tout porteur de projet peut solliciter l'accompagnement d'ALEXIS, expert Ardan Grand Est (Action Régionale pour le Développement d'Activités Nouvelles). Contact : Christine Urbès, tél. 03 29 52 24 18 ou christine.urbes@alexis.fr www.alexis.fr

DÉVELOPPER >

PATRIMOINE PIERRE-PERCÉE : LE CHÂTEAU CONSOLIDÉ ET VALORISÉ

A quelque 495 m d'altitude, offrant un panorama exceptionnel sur le pays des lacs, le château de Pierre-Percée est porteur de bien des espoirs de développement touristique. Mais avant de devenir un haut-lieu de l'attractivité de l'Agglomération, des travaux de consolidation et de valorisation s'imposent.

La partie visible de l'iceberg, c'est la tour beffroi, le puits, les murs d'enceinte ; mais il y a probablement d'autres vestiges à mettre à jour sur ce promontoire en grès rose de douze ares dominant le village de Pierre-Percée et ses 94 habitants, offrant surtout un point de vue exceptionnel sur le pays des lacs. La vue, c'est majoritairement ce que viennent chercher les randonneurs et les visiteurs en crapahutant sur ce rocher meurthe-et-mosellan. Sans forcément savoir que les pierres auxquelles ils s'agrippent sont en place depuis le XII^e siècle... Là est l'enjeu de l'opération de consolidation et de valorisation des vestiges du château, menée par la Communauté de l'Agglomération après mise à disposition du site par la commune, propriétaire.

Grâce à une enveloppe prévisionnelle de l'ordre de 2 millions d'euros hors taxes, elle veut redonner vie à ce vestige emblématique, classé au titre des Monuments historiques depuis 1981. Des travaux en deux temps, comme le préconise une étude confiée au cabinet Artene et pilotée par Judicaël de la Soudière-Niault, architecte du patrimoine, spécialiste de l'architecture antique et

médiévale, soutenus financièrement par les fonds européens et l'Etat (Direction régionale des affaires culturelles et Dotation de soutien à l'investissement local). La Région, les Départements vosgien et meurthe-et-mosellan ainsi que Massif des Vosges ont aussi été sollicités.

Consolidation patrimoniale et sécurisation

Quand on affiche neuf siècles d'existence, on n'est plus très fringant... Alors la première phase consistera à rendre les lieux accessibles et sûrs, stabiliser l'état de dégradation du site et des vestiges : dévégétalisation partielle, consolidation des constructions existantes, dont le donjon, par de la remaçonnerie « à l'ancienne », sécurisation par la pose de barrières s'intégrant dans le paysage...

Accessibilité et valorisation touristique

Comment mettre en valeur les richesses des ruines et en faire une offre de qualité qui réponde aux attentes des visiteurs ? Les travaux envisagés portent sur l'accessibilité du site et la valorisation des vestiges, des espaces paysagers et des panoramas, l'aménagement

touristique par un balisage, des panneaux d'explications, l'aménagement et le réaménagement des parkings... L'utilisation de nouvelles technologies permettraient à ce site historique de vivre à l'ère d'aujourd'hui. La liberté de parcours passerait par une signalétique à la fois autonome et en lien avec les outils numériques. Plutôt que d'imposer un parcours fléché, l'idée serait de laisser le visiteur suivre son chemin et de ponctuer avec un signal les points remarquables. L'utilisation de QR codes à ces points pourrait être pertinente, le contenu dématérialisé favorisant une intervention minimaliste sur le site et un approfondissement adapté aux différents publics.

Le château de Pierre-Percée doit s'appuyer sur ses atouts et spécificités pour constituer un pôle d'attraction majeur du territoire tout en complétant avec cohérence la proposition patrimoniale qui est déjà faite non loin de là avec les abbayes d'Étival, Moyenmoutier et Senones, mais aussi côté alsacien et ses nombreux châteaux du Moyen Âge, dans les réseaux desquels figure celui de Pierre-Percée.

A court et moyen termes

Dès le mois de novembre, il s'agira de dévégétaliser ce qui porte préjudice au monument et aux ruines et d'ouvrir le panorama.

L'avant-projet touristique est encore à conforter mais l'Agglomération, en charge de la maîtrise d'ouvrage, souhaiterait pouvoir s'appuyer sur la création de deux belvédères au niveau de la tour, l'un en avancée, l'autre surélevé, pour augmenter encore le champ de vision sur les lacs. Les cheminements sur les douze ares du promontoire seront revus ainsi que les différents points d'accès au site. Un espace spécifique pourrait permettre notamment d'exposer les pièces retrouvées durant les fouilles menées dans les années 70 par le club d'archéologie du Comté de Salm, gardées depuis dans le collège de Badonviller... fermé ! Actuellement en cours de restauration, elles serviraient à mieux faire comprendre la vie quotidienne sur le site, au Moyen Age.

Et comme il ne s'agit pas de restaurer juste pour restaurer, on aimerait faire de ce lieu historique un lieu de vie par la création de différents espaces permettant notamment de développer une vocation événementielle.

On devrait en savoir plus sur le projet touristique début 2020. Une chose est sûre : le château doit devenir un phare au rayonnement régional et compléter l'offre ludique proposée notamment par le Syndicat du Pays des Lacs de Pierre-Percée.

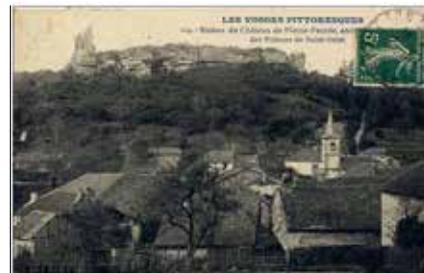
D'hier...

L'origine du château de Pierre-Percée remonte au XIIe siècle. Alors appelé Château de Langenstein, du nom de ses premiers possesseurs, il entre rapidement dans la mouvance de la maison de Salm. La présence d'un puits creusé dans la roche pourrait être l'origine du toponyme de Pierre-Percée. Occupé jusqu'à la guerre de Trente ans, il fut abandonné en 1635 à la suite d'un incendie. Le château tomba peu à peu en ruines, fut pillé à la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe siècle pour la récupération de pierres à bâtir. Il n'en reste, au XXe siècle, que des vestiges très réduits. En 1907, une menace de chute des ruines justifie la première campagne de restauration-consolidation de la tour beffroi, seul élément significatif visible en élévation. D'autres campagnes de rejointement et consolidation suivront au cours du siècle.

Le château contrôlait l'un des accès au col du Donon, voie de communication très fréquentée entre la Lorraine et l'Alsace.

... à aujourd'hui

Le château est aujourd'hui au croisement de deux axes routiers importants du secteur : Raon-l'Étape/col du Donon et Raon-l'Étape/Badonvillers. Porte d'entrée du territoire, situé à 1 h 30 de Strasbourg et de Colmar, à 1 h de Nancy et d'Épinal, à 35 minutes de Saint-Dié-des-Vosges, le site est traversé par un sentier de randonnée pédestre Club vosgien et un autre sentier labellisé cyclotourisme. Il bénéficie de la fréquentation des lacs de Pierre-Percée. L'Agglomération souhaiterait qu'il reste autant que possible accessible durant les travaux.



Faire vivre le château

Vous possédez des documents sur le site ou des fragments d'histoire ramassés au fil de vos balades ? Vous souhaitez vous investir pour faire vivre le château comme le font déjà l'Office de Tourisme Intercommunal et les Veilleurs de Salm à travers les visites guidées ? N'hésitez pas à vous rapprocher d'Adeline Coignus, chef de projet à la Communauté d'Agglomération : adeline.coignus@ca-saintdie.fr

Calendrier

2017

Mars : propriétaire depuis 2014, la commune de Pierre-Percée délègue sur la mise du site à la disposition de la Communauté d'Agglomération

Juin : lancement de l'étude de consolidation, aménagement et valorisation par le cabinet Artene

Septembre : travaux d'élagage pour ouvrir la vue depuis le tabulaire

2018

Octobre : présentation des premières orientations de valorisation touristique

Novembre : présentation de l'étude-diagnostic

2019

Mars : délibération pour le lancement de la première tranche de travaux

Mai : visites guidées proposées à l'occasion de l'animation « Tous aux Châteaux »

Septembre : visites guidées dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine

Novembre : démarrage des travaux

2019-2020

Travaux de consolidation des vestiges

2020-2021

Travaux de valorisation touristique

VIVRE ENSEMBLE >

PLUIH : VOUS AVEZ LA PAROLE !

Afin de doter notre territoire et ses 77 communes d'une vision stratégique d'avenir, la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges a décidé de se doter d'un Plan d'Urbanisme Intercommunal Habitat (PLUiH).

Ce PLUiH va mettre en perspective une politique ambitieuse d'aménagement et de vitalité de notre territoire. En même temps, le PLUiH va également, de manière correspondante, définir le droit du sol et de la construction pour l'ensemble de nos 77 communes. Il s'agit donc d'un document essentiel pour l'avenir de notre Communauté d'Agglomération.

L'élaboration du PLUiH va durer quelques années. Durant l'ensemble de cette procédure, nous vous proposons de participer à la démarche. Vous trouverez le détail du calendrier participatif sur le site internet de l'agglomération : www.ca-saintdie.fr (rubrique Vie Pratique > Urbanisme > PLUiH)

Pour commencer, nous vous invitons dès aujourd'hui à répondre au questionnaire présenté ci-dessous directement en ligne ou après téléchargement sur le site : www.pluih-ca-saint-die.fr

La date limite des réponses est fixée au 30 novembre 2019

Réponse directe en ligne : <http://pluih-ca-saint-die.fr>

Réponse par courriel à l'adresse : jeparticipe@pluih-ca-saint-die.fr

Réponse par courrier à l'adresse : 10-12, rue des 4-Frères-Mougeotte 88100 Saint-Dié-des-Vosges

AVIS, ATTENTES ET PERCEPTIONS DES HABITANTS

1. De manière générale, quels sont pour vous les **atouts** de votre commune ?

Nom de la commune : Réponse :
.....
.....

2. De manière générale, quels sont pour vous les **points faibles** de votre commune ?

Nom de la commune : Réponse :
.....
.....

3. De manière générale, quels sont pour vous les **atouts** de la Déodatie, du territoire de l'agglomération dans son ensemble et ses 77 communes ?

Réponse :
.....

4. De manière générale, quels sont pour vous les **points faibles** de la Déodatie, du territoire de l'agglomération dans son ensemble et ses 77 communes ?

Réponse :
.....



Pour toute question ou besoin d'aide, vous pouvez nous joindre par courriel à jeparticipe@pluih-ca-saint-die.fr



5. Pour vous, en matière de services aux habitants « écoles, petite enfance et périscolaire », trouvez-vous la situation :

Très satisfaisante Satisfaisante Peu satisfaisante Insatisfaisante

Pourquoi ? :

6. Pour vous et votre vie quotidienne, en matière de services aux habitants « aides aux personnes âgées », trouvez-vous la situation :

Très satisfaisante Satisfaisante Peu satisfaisante Insatisfaisante

Pourquoi ? :

7. Pour vous et votre vie quotidienne, en matière d'équipements de sports, de culture et de loisirs, trouvez-vous la situation :

Très satisfaisante Satisfaisante Peu satisfaisante Insatisfaisante

Pourquoi ? :

8. Pour vous et votre vie quotidienne, en matière de commerce, trouvez-vous la situation :

Très satisfaisante Satisfaisante Peu satisfaisante Insatisfaisante

Pourquoi ? :

9. Comment jugez-vous la situation économique du territoire :

Très satisfaisante Satisfaisante Peu satisfaisante Insatisfaisante

Pourquoi ? :

10. Pour l'avenir du territoire et son attractivité, la valorisation du paysage et du cadre de vie vous semble t-il être un atout :

Très satisfaisante Satisfaisante Peu satisfaisante Insatisfaisante

Pourquoi ? :

Je suis : Madame Monsieur *Facultatif* - Nom : *Facultatif* - Prénom :

Âge : Profession :

J'habite (nom de la commune) :

Facultatif - Avez-vous des enfants âgés de moins de 15 ans ? Si oui, combien ? :

Facultatif - Êtes-vous membre d'une association ? Si oui, laquelle ? :

Souhaitez-vous être informé(e) des résultats du questionnaire et de la suite de la démarche (réunion d'information et d'échange, concertation...) : Oui Non

Pour bénéficier de nos informations en direct, indiquez-nous votre adresse mail :

VIVRE ENSEMBLE >



PETITE-ENFANCE LE RAM, PARTENAIRE DES FAMILLES ET DES NOUNOUS

En 2018, 9 nounous sur 10 et une famille sur trois ont utilisé au moins une fois les services proposés gratuitement par le Relais Assistants Maternels de l'Agglomération. Cette structure d'accompagnement, d'informations et d'animations a su trouver sa place et répondre aux besoins du territoire.



Vallée de la Plaine

13 rue Pasteur
88100 Raon-l'Étape
03 29 41 07 29
ram.plaine@ca-saintdie.fr

Vallée de la Meurthe

886 rue de Lorraine
88650 Saint-Léonard
03 29 41 31 96 ou 06 42 86 64 66
ram.meurthe@ca-saintdie.fr

Vallée du Neuné

3 rue de la Gare
88430 Corcieux
03 29 50 73 10
ram.neune@ca-saintdie.fr

Centre

22 bis rue du 10e-BCP
88100 Saint-Dié-des-Vosges
03 29 56 28 61 ou 07 72 14 99 64
ram.centre@ca-saintdie.fr

Vallée des Abbayes

1 rue de la Glacière
88210 Senones
07 77 99 14 70
ram.abbayes@ca-saintdie.fr

Vallée de la Fave

5 bis place des Tissages
88490 Provenchères-et-Colroy
06 02 12 20 92
ram.fave@ca-saintdie.fr

Les chiffres 2018 parlent d'eux-mêmes : sur les 349 assistants maternels en activité agréés par la PMI sur le territoire, 317 ont utilisé au moins une fois l'un des services du RAM ; sur les 1 176 familles comptant au moins un enfant de moins de 3 ans, 402 ont également sollicité le Relais, ce chiffre étant bien entendu à rapporter au nombre de familles ayant besoin d'un mode de garde collectif ou individuel (56% des familles françaises - chiffre CNAF 2015).

Le Relais Assistants Maternels de la Communauté d'Agglomération, c'est six secteurs, différents sites, six animatrices mais un seul objectif : accompagner gratuitement les familles et les assistants maternels du territoire. Un projet ainsi joliment résumé sur la plaquette flambant neuve par « lieu de vie et de partage pour petits et grands ». Un projet également construit sur les spécificités des différents RAM du territoire, avant leur regroupement au sein d'une seule et même entité. On peut par exemple citer le RAM itinérant mis en place en son temps par la communauté de communes de la Vallée de la Meurthe, spécificité qui a été conservée par la Communauté d'Agglomération.

Sous la responsabilité de Cécile Thomas-Laurent, chef du service intercommunal Enfance-Jeunesse, six animatrices font vivre le Relais Assistants Maternels. Elles sont soit éducatrices de jeunes enfants soit conseillères en économie sociale et familiale, et remplissent trois missions essentielles.

Au service des parents et futurs parents

Elles renseignent sur les différents modes de garde et sur leurs droits et leurs devoirs en tant qu'employeurs. Elles informent et accompagnent également pour toutes les démarches administratives liées à l'embauche de l'assistant maternel (contrat de travail, contrat d'accueil, avenant...).

Au service des assistants maternels agréés

Elles informent sur les droits et les devoirs en tant que salariés ; elles proposent des temps collectifs d'animation avec les enfants, ainsi qu'une mise en réseau pour le partage d'expériences professionnelles. Enfin, les animatrices accompagnent les nounous à la professionnalisation grâce à la mise en place d'ateliers, de soirées-débats, de sessions de formation continue...

Au service des enfants de 0 à 6 ans

Les bambins peuvent s'amuser et partager des expériences de jeu dans un espace collectif, avec d'autres enfants, vivre un temps de relation privilégié avec son assistant maternel et/ou son parent, participer à des activités d'éveil : comptines, manipulations et transvasements, activités créatives, motricité... La fréquence des animations varie selon les sites : une à deux fois par semaine à Corcieux ; deux ou trois fois par semaine à Saint-Dié-des-Vosges, Saint-Léonard, Provençères-et-Colroy, Raon-l'Étape, Senones...

Pour toujours être à la pointe et en fonction de leur sensibilité, les animatrices bénéficient également de formations : atelier d'écriture avec Jean-Michel Rey, éveil musical, langage des signes, danse, massages... « *Nous nous devons de rebondir sur les attentes des assistants maternels et des parents, pour répondre à leurs besoins. Le RAM est vraiment un lieu de soutien, d'accompagnement* », précise Cécile Thomas-Laurent, qui se réjouit aussi du partenariat du RAM avec des Ehpad, des médiathèques ou encore le Conservatoire Olivier-Douchain. « *Chaque secteur travaille avec les acteurs de son territoire.* »



Trois temps forts annuels

Les six secteurs du Relais Assistants Maternels participent ou ont participé avec le même enthousiasme aux trois temps forts qui, traditionnellement, rythment l'année des professionnels de la petite-enfance :

La Semaine de la Parentalité

Du 14 au 19 octobre 2019

La Journée des Assistants Maternels

Le 23 novembre

La Semaine de la Petite-Enfance

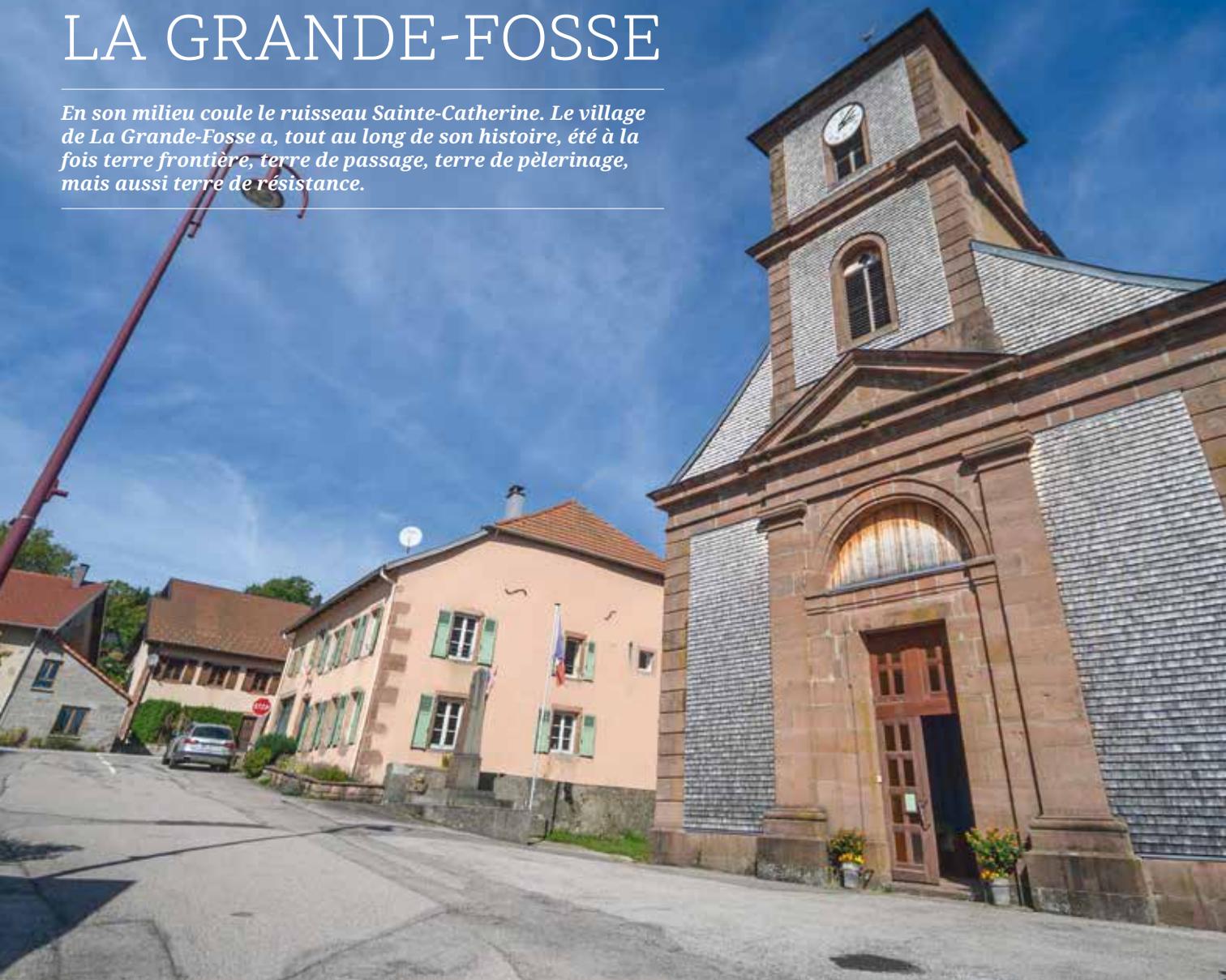
Du 22 au 29 mars 2020

Le programme des actions mises en place dans le cadre de ces événements sera disponible sur www.ca-saintdie.fr

UNE COMMUNE DANS L'AGGLO >

LA GRANDE-FOSSE

En son milieu coule le ruisseau Sainte-Catherine. Le village de La Grande-Fosse a, tout au long de son histoire, été à la fois terre frontière, terre de passage, terre de pèlerinage, mais aussi terre de résistance.



Carte identité

130 habitants

Altitude : de 460 mètres pour le hameau de Flavépré, le Servaumont culmine à 823 mètres

Superficie : 6,75 km²

Communes proches :
3 km de Saâles, 4 km de Ban-de-Sapt, 6 km de Provençères-et-Colroy, 16 km de Saint-Dié-des-Vosges.

Budget 2019

Fonctionnement : 254 411 €

Investissement : 196 150 €

La réfection de 1,5 km de LA voie communale d'accès au village, explique la somme élevée d'investissement pour 2019.

Pleine de charme, cette petite commune rurale de l'ex-canton de Provençères-sur-Fave se situe en moyenne montagne adossée au massif de Belfays, à une altitude de 640 mètres, au nord du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges.

Le bâti de la commune se répartit entre : le bourg centre autour de l'église, les hameaux La Bonne Fontaine, les Houes et Flavépré, et des fermes dispersées. Les jardins et vergers qui accompagnent traditionnellement les constructions composent une ceinture végétale. Des prés pâturés ou fauchés et des vergers subsistent. Un verger conservatoire a même été créé.

Forêt d'altitude, la hêtraie sapinière mélange arbres feuillus et résineux. Typique du massif vosgien, elle abrite de nombreuses espèces animales et végétales. On s'y promène, on y récolte des champignons et des baies sauvages.

L'histoire indique qu'à partir du Xe jusqu'au XVIIe siècle, La Grande-Fosse marqua la séparation entre le duché de Lorraine et l'Allemagne, puis jusqu'en 1766 entre ce même duché et la France. Elle fut de nouveau frontière entre la France et l'Allemagne de 1870 jusqu'en 1914. Permettant les échanges de sel, de blé, de fer, la voie gallo-romaine qui longe le territoire communal fut fort prisée à l'époque

romaine entre Étival, Saâles et Sélestat. De Saâles à La Grande-Fosse, l'axe de passage entre l'Alsace et la Lorraine fut utilisé par les armées en campagne.

Terre de pèlerinage, il est dit que la Bonne Fontaine posséderait la dépouille de Saint Gondelbert, évêque de Senones, au VII^e siècle. Au Moyen-Âge, espérant guérison, des gens venaient en pèlerinage sur sa tombe.

Terre de résistance, elle le fut aussi bien pendant la Première que pendant la Seconde Guerre mondiale. En 1944, un maquis d'environ 200 hommes, existait au col du Las. Une vingtaine de personnes de La Grande Fosse (dont le maire de l'époque) furent déportés au camp de Haslach en Allemagne où périt la moitié d'entre eux. Une commémoration annuelle leur est dédiée.

Depuis des années, plus de sel en hiver, zéro produits phytos dans l'espace public, La Grande-Fosse conjugue au quotidien l'écologie et le développement durable. Citée en exemple, une centrale photovoltaïque sur le toit de l'église permet de produire plus que ne consomme l'ensemble des bâtiments communaux et l'éclairage public. Ce petit village de moyenne montagne a engagé une dynamique définie ainsi par son maire Bernard Maetz : «S'ouvrir au monde, c'est s'ouvrir soi-même ! »



Du TAC AU TAC avec Bernard Maetz

Natif du Val de Villé, Bernard Maetz explique par ses origines alsaciennes son attachement viscéral à la montagne. Marié à Anny, professeur d'anglais retraité, il a exercé sa carrière avec une passion inoxydable. Élu pour la première fois conseiller en 1989, il est devenu maire en 1998. Âgé de 73 ans, Bernard Maetz achève un quatrième mandat. Passionné de vélo, il s'est régalé du passage déodatien du Tour de France.

Les priorités de votre mandat ?

Le village était en somnolence, ma priorité a été de le réveiller dans la notion de développement durable. L'ouverture des paysages permet de retrouver un équilibre et une harmonie. Des hectares sont dégagés pour une agriculture raisonnée. La valorisation du patrimoine bâti et naturel produit un cadre de vie agréable. Il fallait aussi terminer le projet éolien engagé avec Ban de Sapt, Châtas, Grandrupt, Saint-Stail, Saâles et La Grande-Fosse, la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges et les habitants du territoire. La réfection du 1,5 km de notre voie communale d'accès au village explique la somme élevée d'investissement pour 2019.

Les atouts et faiblesses de La Grande-Fosse ?

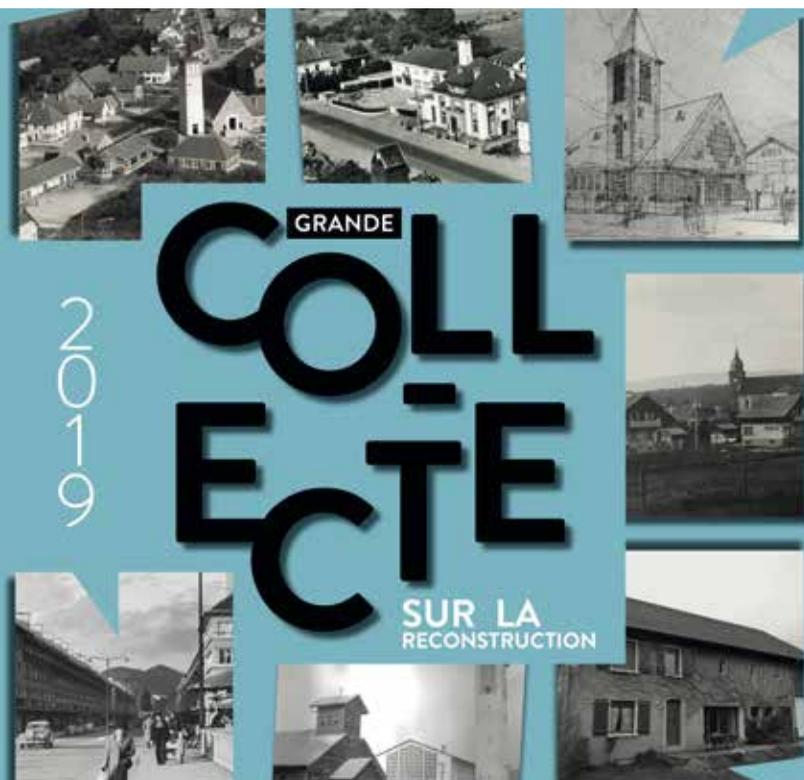
Un site exceptionnel, un cadre forestier, des hameaux exposés plein sud. Tout en se modernisant, le village, dont l'architecture remarquable est caractéristique de la région, est resté dans son jus. Du coup, ses faiblesses sont atténuées, voire inexistantes ! Nous sommes dans un petit cocon.

Quel intérêt de rejoindre la Communauté d'Agglomération ?

J'ai été parmi les premiers élus favorables à l'idée de travailler ensemble car on ne peut pas vivre replié sur soi-même. La vitalité du bourg-centre rejaillit, c'est une cohésion territoriale.



LES TEMPS FORTS >



Racontez-nous la Reconstruction

Dans le cadre d'une étude historique et architecturale sur le patrimoine de la Seconde Reconstruction (1945-1977) sur le territoire, le Musée Pierre-Noël et l'association Vosges Architecture Moderne recherchent des témoignages, photographies ou documents.

Issus de vos archives, ces documents (photographies, dessins, plans, estampes, affiches, documents manuscrits, correspondance, journaux intimes, factures, devis, films amateurs...) seront numérisés et restitués avant d'être valorisés dans différents projets d'expositions ou de publications.

Peut également contribuer toute personne qui a été témoin ou acteur sur les chantiers de la Reconstruction mais également de la vie quotidienne durant cette période mais aussi des proches ou descendants d'architectes, d'artisans, d'ouvriers, d'entrepreneurs, d'élus, d'ingénieurs ou tout acteur de la Reconstruction ainsi que les premiers habitants. Le témoignage sera alors enregistré lors d'un entretien.

Pour participer, il suffit de vous rendre avec vos documents au Musée Pierre-Noël de Saint-Dié-des-Vosges, à la mairie de Ban-sur-Meurthe-Clefcy, Jeanménil, Saint-Léonard, Gerbépal, Saulcy-sur-Meurthe ou à l'espace Multimédia/Bibliothèque d'Anould.

La Seconde Reconstruction : histoire, patrimoine et identité territoriale

Les Vosges, un territoire reconstruit... et ensuite ? S'il n'est plus nécessaire de préciser l'ampleur de la reconstruction au sortir de la Seconde Guerre mondiale, l'analyse de cet héritage et du paysage qu'il dessine reste à faire. Cette exposition est le résultat d'une étude historique et architecturale menée ces derniers mois par quatre enseignants de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Nancy pour retracer, documenter et analyser la reconstruction de sept communes : Jeanménil, Saint-Léonard, Saulcy-sur-Meurthe, Anould, Gerbépal, Ban-sur-Meurthe-Clefcy et le cœur de ville de Saint-Dié-des-Vosges, membres de l'association Vosges Architecture Moderne. Comment ces communes se sont-elles reconstruites et par qui ? Peut-on parler d'une architecture de la reconstruction ? Quels éléments architecturaux peuvent être considérés comme une spécificité du territoire ? Proposée dans le cadre du 75^e anniversaire de la Libération, cette exposition se compose de différentes parties et chaque commune présentera la partie la concernant.





L'actu du Conservatoire

Le Conservatoire intercommunal Olivier-Douchain a repris ses activités sur les différents sites de l'Agglomération. Et déjà, quelques temps forts se dessinent. Parmi eux, nous avons noté :

- Du 12 au 17 novembre au Musée Pierre-Noël de Saint-Dié-des-Vosges, résidence **«Exartikulations»**, avec concert le dimanche 17 novembre à 20 h au musée
- Mercredi 20 novembre à 18 h à la Halle aux Blés de Raon-l'Étape, concert **«Le piano et ses amis»**
- Samedi 30 novembre à 20 h 30 et dimanche 1^{er} décembre à 16 h à l'Espace Georges-Sadoul de Saint-Dié-des-Vosges, **«Fragments sauvages»** par l'Orchestre d'harmonie de Saint-Dié-des-Vosges avec Vincent Munier et Rougge
- Samedi 14 décembre à 18 h au centre socioculturel de Provençères-et-Colroy, **concert de Noël** des sites de Ban-de-Laveline et Provençères-et-Colroy
- Samedi 21 décembre à 17 h à l'Espace Georges-Sadoul de Saint-Dié-des-Vosges, spectacle **«Kidzistan»**, concert de Noël du Conservatoire avec les élèves des classes de formation musicale de tous les sites.

Ce ne sont évidemment que des suggestions... A vous de définir votre propre programme grâce à l'agenda disponible sur le site ca-saintdie.fr/découvrir/musique

Guerre en Vosges

L'association Guerre en Vosges propose une conférence par mois, petite salle Beauregard à Raon-l'Étape. La prochaine sera assurée par Jean-Luc Staub et portera sur les travailleurs chinois en France pendant la Première Guerre mondiale, le mercredi 27 novembre à 20 h.



La magie des fêtes de fin d'année

Saint Nicolas et le Père Noël ne connaissent les frontières ni du temps ni de l'espace. Alors au mois de décembre, ils seront partout sur le territoire de l'Agglomération.

Le Patron des enfants visitera les écoles et défilera dans les rues d'une majorité de villes et villages de la Déodatie (à Saint-Dié-des-Vosges le 7 décembre par exemple !); le Père Noël ira également d'établissement scolaire en établissement scolaire, s'arrêtera ici ou là sur les marchés de fin d'année.

Un programme tellement conséquent qu'il est difficile de vous communiquer l'agenda de ces deux personnages ! Ce que l'on sait déjà en revanche, c'est que l'un et l'autre repartiront les bras chargés de bisous, de dessins, de cadeaux distribués avec générosité par des bambins forcément très très sages.

Des souvenirs qui permettront aux uns et aux autres de patienter jusqu'à l'année prochaine...



RÉGIS BARADEL

«Un métier qui a du sens.»

Évoluer en innovant, Régis Baradel ajoute des anneaux de croissance aux Pépinières du Kemberg, fondées en 1966 par son aïeul à Sainte-Marguerite. «Mon but est d'atteindre mes objectifs en rendant hommage à mes deux grands-pères qui furent des créateurs d'entreprises ! »

Né à Saint-Dié-des-Vosges en 1973, Régis Baradel est tombé tout petit dans le chaudron de l'activité paysage, développée à partir de 1969, puis devenue l'activité principale.

A l'époque pas de smartphone, mais de menus travaux effectués pendant les congés scolaires. Collégien, passionné de créativité, il nourrit des rêves de devenir styliste ou encore architecte en décoration...

C'est avec le baccalauréat en poche qu'il part pour Strasbourg où il obtient un BTS force-vente. Doté d'amour pour la nature, il assume alors son besoin de concret en entrant dans la vie active. Appelé sous les drapeaux, il réalise son service militaire à Obernai dans la Gendarmerie. Une période dont il conserve un bon souvenir.

Régis Baradel nourrit ses connaissances en puisant sa force dans l'observation du monde qui l'entoure et des différentes cultures de la planète. Son expérience de commercial durant huit ans le place «de l'autre côté de la barrière.» En réalisant différents métiers, dont celui de conducteur de travaux pendant trois ans, il enrichit son bagage professionnel. Lorsqu'il rejoint l'entreprise familiale à Sainte-Marguerite en 2004, c'est pour tremper la chemise avec les équipes sur le terrain. Il



poursuit cette expérience jusqu'en 2007, puis propose sa propre vision de l'aménagement. Et greffe une nouvelle branche à l'entreprise en proposant le service à la personne pour l'entretien de jardins chez les particuliers. En 2012, il reprend la société éponyme Baradel Paysage à Sainte-Marguerite.

Membre fondateur de THE (Transition Habitat Environnement), un réseau de petites et moyennes entreprises locales engagées dans une approche écologique de l'habitat et de la rénovation énergétique, Régis Baradel intègre différents réseaux professionnels véhiculant le savoir-faire et les produits vosgiens. L'homme inspire la confiance, l'entreprise est labellisée «Ambassadeur des Vosges». Attaché à la transmission de l'art et de la manière, ce père de famille de 46 ans s'intéresse à la jeunesse et forme régulièrement des apprentis, dans le but de renforcer ses effectifs (actuellement 17 salariés) de façon pérenne.

Lorsqu'il évoque son personnel, le dirigeant parle de collaborateurs acteurs, non de simples exécutants. «Je suis de ceux qui voient le verre à moitié plein, je suis convaincu qu'ici on a toutes les richesses pour tirer le tissu économique vers le haut !»

Régis Baradel conjugue une farouche volonté

écologique. Convaincu par l'art millénaire du feng shui qui vise à harmoniser l'énergie environnementale d'un lieu pour favoriser la santé, le bien-être et la prospérité de ses occupants, il cultive la certitude de la nécessité du bien-être de l'Homme dans sa connexion avec l'environnement. Il fourmille d'idées positives et de projets en adéquation.

Historique de l'affaire

1966 : Création à Sainte-Marguerite des Pépinières du Kemberg par Albert Baradel

1969 : Mise en route de l'activité paysage

1971 : Arrivée de Jean-François Baradel, fils d'Albert Baradel

1998 : Jean-François Baradel reprend l'entreprise

2004 : Régis Baradel, fils de Jean-François rejoint l'entreprise

2007 : Création de Baradel Service dédiée au service à la personne

2012 : Régis Baradel reprend la Société Baradel Paysage

2019 : Baradel Paysage, fidèle partenaire du 30° FIG